



Garde-moniteur / Garde-monitrice Secteur Briançonnais-Vallouise
Localisation géographique de l'unité de rattachement :
Secteur Briançonnais-Vallouise, implantation de Briançon
Résidence Administrative :
Villar d'Arène (Hautes-Alpes)
Logement NAS :
Poste logé à compter du 1^{er} janvier 2025
Catégorie professionnelle :
Fonctionnaire - catégorie B ou contractuel quasi-statut de l'environnement - catégorie B
Groupe RIFSEEP :
Groupe 3
Supérieur hiérarchique direct :
Cheffe du secteur Briançonnais-Vallouise

Descriptif du contexte

Le Parc national des Écrins est un espace protégé de vaste dimension qui comprend une zone cœur de plus de 900km² s'étendant sur deux départements, l'Isère et les Hautes Alpes et d'une zone d'adhésion comprenant 49 communes entourant cette zone cœur.

Le Parc national des Écrins est géré par un établissement public à caractère administratif (EPA) placé sous tutelle du Ministère de la Transition Écologique dont les missions sont fixées par la loi.

Ces missions sont mises en œuvre dans le cadre des moyens attribués par l'État et par des cofinancements obtenus sur programmes. Elles sont encadrées par la charte du Parc national, adoptée en 2012, qui définit les conditions d'intervention de l'établissement auprès des communes adhérentes.

L'établissement emploie une centaine de personnes et il est organisé en un siège se situant à Gap qui regroupe 4 services (secrétariat général, scientifique, accueil-communication et aménagement-développement local) ainsi que de 4 secteurs géographiques : Champsaur-Valgaudemar, Embrunais, Briançonnais-Vallouise dans les Hautes-Alpes, et Oisans-Valbonnais en Isère.

Plus d'informations sur <http://www.ecrins-parcnational.fr>

Activités principales

La garde-monitrice ou le garde-moniteur assure les tâches suivantes :

***Assurer une mission de surveillance et de police de la nature sur son secteur**

- Assurer des missions de surveillance générale ou ciblée sur le secteur, le cas échéant dans un cadre inter-services (OFB, Gendarmerie, ONF) dans le Parc, des réglementations pour lesquelles il est compétent (code de l'environnement, réglementation du parc) ;

- Identifier les points de dégradation du milieu naturel et du patrimoine (espèces menacées, actes de chasse et de pêche illégaux, activités illégales etc.) ;
- Rechercher et constater des infractions et les faire cesser le cas échéant ;
- Déclencher et/ou participer à des opérations de sauvetage ou de prévention des risques dans le cadre de dispositifs coordonnés par l'État.

***Assurer le suivi scientifique du patrimoine :**

- Participer ou réaliser des inventaires scientifiques faune/flore, paysages, milieux naturels, habitats ; patrimoine culturel selon les besoins identifiés par le parc et les protocoles en vigueur ;
- Participer à des opérations ponctuelles ou régulières d'observation et comptages d'espèces faune et/ou flore, ou de capture pour marquage ou de déplacement d'animaux selon les besoins identifiés par le parc et les protocoles en vigueur ;
- Participer éventuellement à des missions ponctuelles de régulation de certaines espèces ;
- Assurer un suivi régulier de l'état de conservation des éléments patrimoniaux ;
- Participer au suivi sanitaire de la faune domestique et sauvage ;
- Réaliser des constats de dommages.

*** Informer et communiquer auprès des publics :**

- Informer et sensibiliser les publics sur les enjeux de la protection du parc et de l'environnement, la réglementation, l'évolution des missions des Parcs (Charte), la protection de la faune et de la flore ;
- Préparer et animer des séances d'information à la protection de l'environnement ou au métier de garde moniteur auprès du grand public (soirées diaporama, sorties nature,...) ;
- Préparer et animer des présentations auprès de groupes scolaires dans le cadre de projets pédagogiques, classes découvertes ou sorties scolaires (interventions en classe,...) ;
- Accompagner des groupes de visiteurs et professionnels sur le terrain ;
- Répondre aux questions ponctuelles (élus, résidents, socio-professionnels, agriculteurs,...) ;
- Répondre aux sollicitations des médias (reportages, interviews...) sous réserve d'accord préalable explicite de la hiérarchie ;
- Participer à des manifestations locales en représentation du Parc.

*** Mettre en œuvre des actions d'aménagement :**

- Réaliser des travaux d'entretien ou d'équipement des sites (sentiers, signalétique, passerelles..) ;
- Assurer le cas échéant le suivi de chantiers réalisés par des entreprises dans le Parc ;
- Participer ou suivre et rendre compte d'action de gestion des milieux naturels ou pastoraux.

*** Gérer administrativement et techniquement son activité :**

- Rédiger et transmettre les procédures administratives ou judiciaires ;
- Saisir le compte-rendu de son activité dans le livret journalier et les données observées sur informatique ;
- Saisir son calendrier sur l'agenda électronique ;
- Participer à la gestion des locaux et du matériel appartenant à son secteur (outils, véhicules,...) ;
- Participer au suivi des mesures spécifiques de gestion dans le Parc ;
- Alimenter la photothèque du Parc.

Particularités du poste

Zone de référence : Haute Romanche, vallons de la Meije

- Sites très fréquentés
- Refuge de l'Alpe de Villar d'Arène (Refuges du Goléon et Chancel)
- Activités pastorales importantes

Correspondant « pédagogie » pour l'implantation

Groupes opérationnels

- Ressources en herbe

Contraintes

- Poste logé à compter du 1^{er} janvier 2025 ;
- Travail possible de nuit, le week-end et les jours fériés, nuitée en refuge ou cabanes ;
- Déplacements quotidiens sur le périmètre de l'implantation du secteur ;

- Le métier s'exerce dans des conditions strictes de sécurité (appels de fin de tournée) et en tenue spécifique au Parc.

Compétences professionnelles

*** Compétences/connaissances nécessaires :**

- Commissionné et assermenté – Inspecteur de l'environnement eau et nature ;
- Connaissances naturalistes (faune, flore, milieux) ;
- Protocoles de suivis scientifiques du Parc ;
- Outils informatiques et mobiles : notamment SIG, maîtrise du logiciel Qgis.

*** Savoir-faire, aptitudes**

- Grande aisance au déplacement en montagne en toutes saisons (randonnée, raquettes, ski de randonnée, etc...) et dans des conditions difficiles (relief, météo, altitude...);
- Utilisation de matériels scientifiques et application de protocoles scientifiques ;
- Gestion des conflits, techniques d'interpellation, pédagogie, premiers secours ;
- Sensibilisation à l'environnement, méthodes de communication et de médiation ;
- Accompagnement de groupes sur le terrain ;
- Utilisation des outils bureautiques ;
- Compréhension du contexte local ;
- Faire appliquer la réglementation.

Qualités personnelles

Autonomie, écoute, sens de l'observation, maîtrise de soi, rigueur, aptitude au travail en équipe.

Modalités de candidature

Date de vacance du poste : **poste vacant le 1^{er} mai 2024.**

Un formulaire en ligne permet de déposer sa candidature.

Le lien est spécifié sur le site internet du Parc national des Écrins.

Attention ! Vous devez vous munir de vos CV et lettre de motivation que vous devrez obligatoirement joindre à la fin du formulaire.

Le Formulaire de mobilité (ex-PM104) est une pièce obligatoire pour tout FONCTIONNAIRE. Il est téléchargeable sur l'offre publiée sur le site internet du Parc national des Écrins.

Si vous ne l'avez pas récupéré dûment complété par votre direction au moment de votre candidature, veuillez l'envoyer directement à l'adresse ressources.humaines@ecrins-parcnational.fr avant la date limite de dépôt de candidature indiquée dans la fiche de poste.

Les candidatures sont recevables jusqu'au 13 mai 2024.

Les candidats présélectionnés seront conviés à se présenter devant un jury de recrutement.

Une prise de poste est envisagée à compter du **1^{er} septembre 2024.**

Renseignements

Hélène QUELLIER, cheffe du secteur Briançonnais-Vallouise :

e-mail : helene.quellier@ecrins-parcnational.fr

Ressources humaines :

ressources.humaines@ecrins-parcnational.fr